

# Procès-verbal n°11

SAISON 2022/2023

**BUREAU EXECUTIF**

Approuvé par le Comité Directeur du 13/03/2023

## Réunion du mardi 17 janvier 2023 - Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	MICHEL Claude	Trésorier
		PILARD Olivier	Vice-Président
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>En visio</u> :	Monsieur	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
<u>Invitée</u> :	Madame	ROSCOUET Marie	Présidente de la CRT
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice
<u>Excusé</u> :	Monsieur	KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président

Ouverture de séance à 16H15

### 1) WEBINAIRE « STOP LES VIOLENCES »

L'organisation du webinaire est motivée par un nombre croissant de dossiers disciplinaires à ce moment de la saison, avec une méconnaissance par beaucoup de protagonistes des sanctions qu'ils encourent sur et hors du terrain, pendant et après la rencontre.

Implanter une soirée « prise de conscience de nos responsabilités » le 6/02. Repousser le BE visio prévu ce soir-là, au 13/02.

Animation à plusieurs voix pour que ce soit plus vivant. Sur l'échelle des sanctions, prévoir les interventions de Jean-Paul et Arnaud. Il faut aussi que la CRA s'exprime sur les sanctions terrain.

Faire une note à la CCSR en vue d'introduire dans sa grille disciplinaire, des sanctions plus pédagogiques, comme la nécessité de participer à une formation (arbitrage ou citoyenneté).

Le plan proposé par Sébastien pourra être enrichi. Que ceux qui souhaitent intervenir se positionnent. Laisser un temps aux questions (soit à la fin, soit en fin de chaque chapitre).

Travailler une présentation pour faire venir le public sur ce webinaire. Se poser la question de réunions par département, d'un questions/réponses durant la soirée.

- Lister tous les sujets qui méritent et organiser le webinaire
- Diffusion aux clubs, aux entraîneurs, aux capitaines jusqu'aux Accessions Régionales.

Comment baptiser ce webinaire : « **Halte aux sanctions** » « **Stop les violences** » ?

### 2) RETOUR SUR L'ENTRETIEN AVEC LA DTN DU 16/01

#### 2.1 Les subventions

**2.1.1 – Pôles :** il a été fait état du fonctionnement de nos Pôles et des difficultés liées à la forte augmentation des frais de pension : plus de 275€ par rapport à 21/22 ce qui aboutit à 6175€/an, même si les CTS ont pu en amortir une part sur leur subvention ANS. Pension qui grimpera à 6700€ en 23/24 ! La cause étant la même que partout ailleurs, hausse des coûts de fonctionnement, hébergement/restauration du CREPS... Dans ce que payent les familles : hébergement, restauration, certains personnels encadrants (mais pas les CTS).

La Ligue reçoit une aide de la part de la Région/ANS qui n'a pas bougé depuis un certain nombre d'années.

- Il nous faudrait un étalonnage par rapport aux autres disciplines en Pôles là-bas pour comparer. Demander à Serge et Cédric de se renseigner.

Il y a également une enveloppe de la FFVolley pour aider les familles en difficulté de 9,5K€ en 2022/23, tout compte fait assez faible compte tenu du nombre de ceux qu'il faudrait aider. Si on demande une rallonge à la Région sur ce poste, il faudra que la Ligue aide aussi sur ses fonds propres et définisse des critères.

Les subventions Région/ANS sont réparties entre aide sociale, matériel et textile des Pôles. C'est une répartition qui ne correspond pas aux besoins (notamment d'aide sociale) et qui devrait être renégociée avec le CRIF.

- Il faudrait aussi demander à la Fédération comment ça se passe dans les autres pôles, montants des frais et montants des aides...

**2.1.2 – CREPS** : si les coûts continuent d'augmenter à ce point, il va falloir se poser la question de trouver éventuellement d'autres lieux d'hébergement, en tout cas pour nos CRE (autant pour le Beach que pour l'Indoor). M. ROSCOUET ira renégocier certains tarifs avec O. PILARD.

## **2.2 Les ressources humaines sur les Pôles**

Ont été évoquées les difficultés à embaucher des Adjoints aux Pôles compte tenu du fait qu'ils sont en formation sur des contrats aidés, et que les formats BPJEPS et DEJEPS ne permettent pas de les avoir 2 ans de suite. Ce qui serait le minimum pour une collaboration plus efficace. Resterait à ce que la Ligue « contribue », c'est-à-dire prenne un adjoint permanent sur les fonds propres de la Ligue... Mais la question Pôle n'est pas partagée par la majorité des clubs, peu sont concernés.

L'actuel Adjoint, T. DUFOUR est en DEJEPS avec un dispositif « Un jeune, une solution » pour 8K€ d'aide.

Il serait intéressant que M. VAUTIER travaille pour les Pôles, mais il doit au préalable finaliser son diplôme.

S'ajoute à ces problématiques les incertitudes quant au renouvellement des CTS une fois qu'ils seront partis, en retraite ou sur le Haut Niveau. Fortes probabilités pour qu'il n'y ait qu'un seul renouvellement d'effectué.

Toutes ces questions veulent dire pour nous un changement de paradigme. Sur le podium des JO un seul francilien sur 12 ! Il faudrait un changement de fonctionnement avec les Comités départementaux. Concernant notamment la détection qui n'est pas suffisamment partagée. A l'AG on n'en parle jamais et le sujet ne soulève pas non plus d'interrogations.

## **3) CRE**

Sur le CRE Beach il faudrait que S. VIALA mette ses compétences directement sur l'entraînement des jeunes, coordonne les entraîneurs sous supervision d'O. PILARD et de M. ROSCOUET. O. PILARD en tant qu'élu, supervisant la logistique (hôtel/terrain) dont M. VAUTIER est en charge. Il faudrait écrire un planning des journées un peu serré. Les convocations ne sont peut-être pas encore parties pour le Beach. S'en assurer auprès de Marc ou Stéphane. Vérifier les réservations auprès de l'hôtel IBIS vu qu'on a toutes les dates. Il faut qu'il y ait au moins 2 entraîneurs présents sur les nuitées, plus un BAFA auquel il faut prendre 1 chambre. S'assurer aussi de la déclaration à la DRAJES du stage de Beach. Il faudrait revoir l'organisation des CRE et des formations Beach. Ce sont M. ROSCOUET, M. FRATELLO, O. PILARD et S. VIALA qui sont les formateurs.

Il faut de façon générale que les référents CRE (M. ROSCOUET & O. PILARD) soient en copie des communications. S. DELAMARE va s'occuper du suivi.

Il y aurait une réunion RH à effectuer sur laquelle faire venir M. HUNAUT, S. VIALA, M. VAUTIER.

## **4) RECOMPENSES**

Se poser la question de la date. Le vendredi soir n'emporte pas tous les suffrages, vu les embouteillages en RP. Privilégier plutôt un lundi soir. Une trentaine d'équipes à récompenser en M18 & M21. Sur toutes les autres finales CIF et les Interdépartementaux 6x6 et 4x4, les récompenses se font sur place.

Suite au travail de la CRS sur le sujet, ont été privilégiées des dotations de t-shirts pour les jeunes, avec « Champion » pour les 1ers ou « Ma Coupe IDF », selon. Dotation de polos pour organisateurs et entraîneurs. Une coupe pour les 1ers de la CIF et un trophée pour les 1ers de championnats. Pour les

quantitatifs, 2400 t-shirts, 500 médailles, 400 polos (AG Ligue incluse). Les dotations pour équipes 1ères sont choisies. A travailler le slogan à inscrire au dos des t-shirts.

Pour le Beach pour l'instant, on part sur le quantitatif de l'an passé (débardeurs masculins et débardeurs croisés pour les filles).

Devis à demander pour tous ces textiles et gadgetterie.

## **5) RECRUTEMENT ADD OUTDOOR**

Pas mal de CV, 2 vagues d'entretiens. Le nouveau salarié n'aura que le mois d'août pour prendre ses congés car du printemps jusqu'en juillet compris, ça ne sera pas possible.

Reste à se poser la question de son suivi par le Beach, alors que la Commission rencontre quelques difficultés de fonctionnement et d'organisation des championnats, et alors que les sites vont se développer, donc le nombre de pratiquants s'accroître. C'est déjà le cas...

- Il faudrait que sur les fiches clubs apparaissent non seulement les salles indoor mais aussi la disponibilité de terrains de Beach.

## **6) FORMATION UNIVERSITAIRE**

L'idéal serait de faire du cousu main STAPS par STAPS car aucun ne fait réellement la même chose. Il serait bien d'organiser une réunion avec Loïc et les référents STAPS.

Le constat est que la spécialité VB est souvent prise par défaut (sinon les étudiants ont des spécificités APA ou autres ou se destinent au Management). Le niveau général des étudiants est donc extrêmement faible. En L2, ils ont un stage en club à faire (150H), la plupart du temps le font mal ou peu.

A voir s'il ne faudrait pas plutôt travailler avec la FFSU. Faire les 2 serait idéal.

Il faut de toute façon travailler main dans la main avec tous les référents et avec S. MAROUTEAU qui a repris ce que faisait Y. LOGEAIS au niveau d'Orsay. Et il faut bien clarifier nos intentions vis-à-vis des UER/UFR STAPS.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H40.*

*Prochains Bureaux le 13/02 en visio et le 6 mars en présentiel.*

S. GONCALVES-MARTINS  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire de séance